

## Akilyls coopte Laurine Lavergne

---

Akilyls est heureux d'annoncer la cooptation de Laurine Lavergne en tant qu'associée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Elle vient renforcer la pratique corporate / M&A d'Akilyls en rejoignant le collectif des associés Catherine Aigle, Michèle Haybrard, Arnaud Bogeat, Charles-Yves Rivière et Laurent Stamm.

Avec Aurélie Carrara, Daphné Delbury-Bosset et Valéry Brisson, associés de la pratique fiscale, Akilyls compte désormais 9 associés.

*“ Après Aurélie Carrara en juillet dernier, Laurine est le deuxième avocat coopté au sein d'Akilyls ayant accompli toute sa carrière à nos côtés. Elle incarne la conviction des associés dans la formation des collaborateurs et la promotion interne des talents. La cooptation de Laurine est la consécration de son excellence et de son engagement ; elle illustre la confiance que lui accordent nos clients. ”*

**Charles-Yves Rivière, associé**



Laurine Lavergne exerce au sein du cabinet Akilyls depuis sa création en janvier 2019.

Elle a été promue au rang de counsel en 2023.

Elle était auparavant avocat collaborateur chez CMS Francis Lefebvre Lyon Avocats, qu'elle avait rejoint en 2013.

Laurine intervient principalement dans le domaine des fusions et acquisitions, du *private equity*, de (re)structuration de projets internes aux entreprises et aux groupes (opérations de haut de bilan, relations intra-groupe, *management package*), des opérations projets (*joint-ventures*, partenariats ...) et plus généralement en matière de droit des sociétés.

Elle a développé une pratique certaine des opérations transactionnelles et accompagne les PME et ETI françaises et internationales, leurs dirigeants et leurs actionnaires – très souvent fondateurs familiaux – dans la structuration et la mise en œuvre de leurs projets de croissance externe ou de transmission.

### **A propos d'Akilyls Avocats**

Créé en 2019 par 7 associés avec la volonté de faire du droit un atout stratégique pour l'entreprise et ses dirigeants, Akilyls propose une approche basée sur une expertise transversale du droit.

Fortes de près de 40 avocats et salariés, les équipes Akilyls interviennent dans tous les domaines du droit des affaires : Fusions-acquisitions / Private-equity, Droit des sociétés / Gouvernance, Start-up & capital risque, Droit fiscal, Fiscalité des entreprises et du patrimoine, Activités réglementées et Droit social.

La culture d'Akilyls repose sur une approche décloisonnée et synergique des disciplines juridiques et des métiers du conseil destinée à proposer des solutions globales intégrant, tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre, l'ensemble des contraintes juridiques, financières, culturelles ou organisationnelles du dirigeant d'entreprise.

### **Contact**

288 rue Duguesclin - 69003 Lyon - 04 69 98 22 90

[www.akilyls-avocats.com](http://www.akilyls-avocats.com) - [communication@akilyls-avocats.com](mailto:communication@akilyls-avocats.com)